Attestation de perturbation



Perturbation supérieure à 15 minutes
Perturbation supérieure à 30 minutes
Nature de l'incident :
Sur la ligne
Survenu le
Attestation délivrée le
à
Par l'agent :
La RATP regrette le désagrément que vous déclarez avoir subi au cours de votre trajet et reste à votre service pour tout renseignement complémentaire.

34 24 (service gratuit + prix appel)

ratp.fr | appli Bonjour RATP @ClientsRATP

Cette attestation ne saurait être assimilée à une reconnaissance quelconque de matérialité ou d'une éventuelle responsabilité de la RATP.